

PLAN DE COURS

Anthropologie environnementale

ANT3506-A00
David Jaclin
Automne 2022

Horaire du cours :	Les jeudis de 14h30 à 17h20 550 Cumberland (TBT) Salle : 0019
Disponibilités du professeur :	Les mardis de 12h30 à 14h (ou sur rendez-vous) Bureau virtuel [Identifiant Skype : davidjaclin ou Teams]
Courrier électronique :	djaclin@uottawa.ca Notez, s'il vous plaît, que toute question envoyée par courriel devrait recevoir réponse dans un délai de deux jours ouvrables ou au prochain cours s'il a lieu dans les 48 heures suivant la réception du courriel. Notez aussi que le professeur se réserve le droit ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat.
Sur campus virtuel :	Oui Plan de cours disponible sur Brightspace Site web du cours : https://www.davidjaclin.net/ant3506 Discussions (synchrones et asynchrones) via Slack : ant3506.slack.com

AFFIRMATION AUTOCHTONE

ANISHINÀBE

Ni manàdjiyànànig Màmìwininì Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo aki eko weshkad.
Ako nongom ega wìkàd kì mìgiwewàdj.

Ni manàdjiyànànig kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg
Kanadàng eji ondàpinangig endàwàdjìn Odàwàng.

Ninisidawinawànànig kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejejàdizidjig.
Nigijeweninmànànig ogog kà nìgànì sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànikàdj.

[Écouter la version audio](#)

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés.

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS

Analyse approfondie de problématiques dites environnementales qui soulèvent l'importante question des milieux partagés, humains et autres qu'humains. Études, à partir de recherches ethnographiques, de différents enjeux écologiques et territoriaux.

MÉTHODE, OUTILS ET ÉVALUATION

Participation en classe : Chaque étudiant(e) doit arriver en classe ayant bien préparé les lectures de la semaine en vue d'une contribution active à la discussion en classe. Dans la mesure du possible il est recommandé de lire chaque texte deux fois. *Pondération* : 15%

Problématisation : Deux fois dans le courant du trimestre chaque étudiant(e) contribuera à animer la discussion en classe en préparant une question productive. Par question productive nous entendons une question, ancrée dans le détail du texte, qui interroge la ou les perspectives exprimées dans le texte, et ce, en fonction des problématiques développées dans le cours. Ceci, dans le but d'encourager la construction d'une réponse apte à faire apparaître des dimensions du texte qui seraient autrement restées obscures. En d'autres mots, il s'agit de travailler à formuler une question qui ne soit pas simplement critique ni même ne se contente de dénoncer un défaut ou une limitation du texte... *Pondération* : 20%

Travail final : Dissertation de 8 pages (*Times New Roman*, 12 points, interligne simple) ramassant les exercices multimodaux hebdomadaires et actualisant un projet de recherche. Une actualisation dont on prendra toujours soin de tracer les rapports avec un ou plusieurs thèmes de notre séminaire. *Échéance* : **8 décembre (envoi du texte écrit)**. *Pondération* : 35%

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce cours prendra la forme d'un séminaire. Tous les étudiants inscrits à ce cours devront obligatoirement assister à l'ensemble des séances et avoir lu les textes assignés avant chacune d'entre elles de manière à participer activement aux discussions. Pour chacun des étudiant.e.s, ces discussions seront l'occasion, en plus de pratiquer l'analyse et la communication verbale, d'affiner leur compréhension des approches et des thématiques liées à cet enjeu fondamental, pour les anthropologies contemporaines, qu'est la pratique ethnographique.

ÉVALUATION

Ainsi, en plus des **lectures** à faire pour chaque semaine [**20%**] et de **deux examens** (intra [**15%**] et final [**15%**]) servant à valider les connaissances théoriques du cours, les étudiants devront remettre un travail final [comptant pour **35%**] de la note finale. Les derniers **15%** seront le fait de la participation en classe.

MODALITÉS

Composantes de la note finale

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examens : - mi-session - final	15% 15%	20 octobre (en classe) 1^{er} décembre (en classe)
Fiches-exercices	20%	Pour un total de 2 fiches, les étudiant(e)s rédigeront une brève note de lecture, partagée en classe.
Travail final	35%	À remettre (au bureau du Professeur) au plus tard le mardi 8 décembre avant midi.
Participation.s	15%	Tout au long de la session : présence aux cours (8%) + participation aux discussions en classe (7%)

1- Examen de mi-session (15%)

L'examen de mi-session aura lieu en classe lors de la cinquième semaine du cours, soit le **jeudi 20 octobre 2022**. Il s'agira d'un examen à livre fermé, sans possibilité de consulter ses notes ou tout autre document. L'examen comprendra deux sections : une série de dix questions de type vrai ou faux (pour 10 points au total) et une série de questions ouvertes sur des définitions essentielles (pour 10 points au total). Pour la première section (V/F), chaque bonne réponse sera créditée d'un point (+1), et chaque mauvaise réponse ou absence de réponse ne sera pas pénalisée par la soustraction d'un point (0). La deuxième section de l'examen sera composée de 5 questions ouvertes auxquelles les étudiant(e)s devront répondre de manière succincte et précise (3 phrases maximum). Chaque question sera notée sur deux points. L'examen portera sur les connaissances acquises lors *des cinq premières semaines* en classe.

2- Examen final (15%)

L'examen final aura lieu en classe lors de la douzième semaine du cours, soit le **jeudi 1^{er} décembre 2022**. Il s'agira d'un examen à livre fermé, sans possibilité de consulter ses notes ou tout autre document. L'examen comprendra deux sections: une série de dix questions de type vrai ou faux (pour 10 points au total) et une série de questions ouvertes sur des définitions essentielles (pour 10 points au total). Pour la première section (V/F), chaque bonne réponse sera créditée d'un point (+1), et chaque mauvaise réponse ou absence de réponse ne

sera pas pénalisée par la soustraction d'un point (0). La deuxième section de l'examen sera composée de 5 questions ouvertes auxquelles les étudiant(e)s devront répondre de manière succincte et précise (3 phrases maximum). Chaque question sera notée sur deux points. L'ensemble de l'examen portera sur les connaissances acquises lors *des onze dernières semaines* en classe.

3- Exercices hebdomadaires (20%)

Pour se bien préparer aux discussions en classe, les étudiant.e.s effectueront chaque semaine l'exercice didactique [P-A-C-Q-L-C] suivant, exercice qu'ils/elles présenteront en classe **2** fois :

P- passages

Sélectionner, dans l'article ou l'extrait de texte à lire, un passage marquant (lumineux ou déroutant) qui incarne selon vous la substance de (ou des) argument(s) proposé(s) par l'auteur. Recopier ce passage sur une feuille de papier.

A- argument(s)

Résumez (et donc reformulez) en quelques phrases le (ou les) argument en question.

C- contexte

Dans quel contexte – intellectuel, politique, économique, social ou encore culturel – l'auteur fait-il/elle cet argument ?

Q- questions productives

Formulez alors une question productive que vous souhaiteriez poser à l'auteur. Cela peut être une question de clarification, sur un point ethnographique par exemple, ou encore, être une question d'ouverture vis-à-vis d'un élément ne figurant pas dans le texte.

L-Lien

Faites au moins deux liens intelligibles entre le texte que vous venez de lire et un autre des textes déjà examinés en classe (cela peut aussi renvoyer à d'autres formes narratives ou explicatives, telles par exemple des clips vidéo ou encore des films).

C-Critique

Critiquer productivement le texte que vous venez de lire, sur au moins deux points, en le reliant à un phénomène contemporain. Par exemple, en ouvrant le journal et en faisant vous-même un certain travail d'actualisation..

4- Travail final (narratif ethnographique multimédia) (35%)

La version finale de ce travail devra m'être remise, au plus tard, le **jeudi 8 décembre 2022 à midi**. Au fur et à mesure que progressera la session, les étudiant(e)s seront invité(e)s à intégrer, dans un projet ethnographique plus vaste, les multiples exercices hebdomadaires réalisés à partir des lectures obligatoires. Mis ensemble (bout à bout, à l'endroit ou à l'envers, empruntés, mixés ou distingués), ces différentes séquences (empiriques, méthodologiques et théoriques) fourniront à l'étudiant un matériel de premier ordre. Il s'agira alors, dans le prolongement de la thématique initialement attribuée à chaque étudiant au début de la session (par exemple « la nature » ou « l'invisible »), de produire un narratif ethnographique singulier. Pour cela, chacun.e devra choisir un *locus* spécifique à partir duquel, et toujours en lien avec le matériel excavé en classe, **écrire**. Nous reviendrons dans le détail, à chaque cours, sur les attentes et avancées que ce travail final implique. Mais il s'agit avant tout d'aider à

développer des aptitudes particulières à l'écriture comme à l'observation, et ce, qu'elles soient de nature descriptive, analytique ou encore poétique.

Les critères généraux de correction du travail de session sont les suivants :

- *Pertinence* (liens établis avec le cours)
- *Efforts de recherche* (rigueur et précision dans l'écriture du travail)
- *Originalité* (appropriation productive des connaissances transmises)

	Exercices multimédias
Sem 1_	Choix d'un <i>locus</i> de recherche
Sem 2_	Image 1 (dessin - dessiner)
Sem 3_	Image 2 (photomontage - photographier)
Sem 4_	Vidéo (plan - filmer)
Sem 5_	Son (soundscape - enregistrer)
Sem 6_	Texte 1 (prosaïque - écrire)
Sem 8_	Texte 2 (poétique - écrire)
Sem 9_	Ligne 1 (tracer)
Sem 10_	Ligne 2 (enchevêtrer)
Sem 11_	Présence
Sem 12_	(bri)collage
8 décembre	Remise du travail final

DÉROULEMENT DU COURS & LECTURES

*Notez s'il vous plaît que,
dans la mesure du possible
et en fonction des impératifs pédagogiques
du cours, les lectures seront rendues
disponibles en *langue française* au fur et à
mesure de la session.

8 septembre 2022 : Introduction et présentation du cours

Jashi, Salomé (2021). Taming the Garden, Georgia, Germany.

En ligne : <https://mubi.com/films/taming-the-garden/trailer>

Carrère, E. (2016). Il est avantageux d'avoir où aller. « À la recherche de l'homme-dé ». Paris, P.O.L, pp. 501-534

ENVOI

15 septembre 2022 : Comme au premier matin du monde... D'où venons-nous ?

**Traces et recalibrage des attentions ethnographiques ou comment choisir sa ligne.*

Ameisen, Jean Claude (2014). Sur les épaules de Darwin. Retrouver l'aube. Paris : Babel. pp. 9-36.

En ligne : <https://www.franceinter.fr/emissions/sur-les-epaules-de-darwin/sur-les-epaules-de-darwin-15-fevrier-2014>

[Il s'agit ici de la version écrite d'un balado enregistré pour l'émission « *Sur les épaules de Darwin* ».

À écouter jusqu'à 30'20.

Ici, nous prenons comme point de départ une trace de pas, vieille de 800 000 ans, sorte de nœud archéologique, à partir duquel nous allons tâcher de remonter les fils, de déceler les forces, d'en mieux comprendre les constitutions.]

Scott, J. C. (2019). Homo Domesticus. Une histoire profonde des premiers États. Paris : La Découverte, 302 p. *Introduction + chapitre 1*

PDF en ligne (en anglais) : <https://astudygro up.files.wordpress.com/2018/01/against-the-grain -a-deep-histo-james-c-scott.pdf>

[Un podcast de France Culture pour commencer de se familiariser avec le travail de Scott, en ligne : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-suite-dans-les-idees/la-suite-dans-les-idees-emission-du-samedi-01-juin-2019>

Citton, Yves (2012). Pour une écologie des lignes et des tissages, en collaboration avec Saskia Walentowitz, Revue des Livres, n° 4, mars 2012, p. 28-39.

En ligne : <http://www.yvescitton.net/wp-content/uploads/2013/10/Citton-Walentowitz-Ingold-EcologieLignes-RdL-4-2012.pdf>

ENVIRONNEMENT, VOUS DÎTES ?

22 septembre 2022 : Environnement-ressources

**Exploiter, marchandiser, évaluer ou les ressorts de l'extractivisme...*

Simões Lasevitz, R. (2017). L'ethnographie et les mines: Continuités et ruptures entre les premières études minières en ethnologie et leurs successeurs. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11,N3, 397-422.

<https://doi.org/10.3917/rac.036.0397>

[Pour approfondir, voir la thèse doctorale de l'auteur, sur deux villes d'Abitibi :

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/21691>]

Monange, B. & Flipo, F. (2019). Extractivisme : lutter contre le déni. *Écologie & politique*, 59, 15-28.

En ligne : <https://doi.org/10.3917/ecopo1.059.0015>

Sacco, J. (2020). *Payer la terre*, Paris, Futuropolis.

<https://books.google.ca/books?id=TjLYDwAAQBAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>

29 septembre 2022 : Environnement-paysage, II

**Ce qui est devant nous et que nous ne voyons plus...*

François Jullien : "Le paysage nous révèle ce qui fait monde". Entretien avec Jean-Marie Durand (Publié le 14 juin 2014)

En ligne : <https://www.lesinrocks.com/livres/francois-jullien-tribulations-dun-penseur-en-chine-109983-14-06-2014/>

Glowczewski, B. (2016). Debout avec la terre : Cosmopolitiques aborigènes et solidarités autochtones. *Multitudes*, 65, 104-111.

<https://doi.org/10.3917/mult.065.0104>

Dufour, E. (2021). « *C'est le Québec qui est né dans mon pays !* » *Carnets de rencontres, d'Ani Kuni à Kiuna*, Montréal, Écosociété.

6 octobre 2022 : Environnement-moyen, III

**Ce(ux) que nous faisons... et qui nous fabrique !*

Bardini, T. (2016). Entre archéologie et écologie : Une perspective sur la théorie médiatique. *Multitudes*, 62, 159-168.

<https://doi.org/10.3917/mult.062.0159>

Guinard, S. (2021). L'existence capsulaire. *Multitudes*, 85, 139-148.

<https://doi.org/10.3917/mult.085.0139>

Kyrou, A. & Citton, Y. (2021). Planétarités en débats. *Multitudes*, 85, 67-73.

<https://doi.org/10.3917/mult.085.0067>

13 octobre 2022 : Environnement-milieu, IV

Martin, N. (2019). Croire aux fauves. Paris, Gallimard.

20 octobre 2022 : Environnement-fiction, IV

Le Floc'h, M., de Toledo, C. & Pignot, L. (2021). Le parlement de Loire : Quand le droit institue les colères du monde. L'Observatoire, 57, 16-22.

<https://doi.org/10.3917/lobs.057.0016>

[En savoir plus : <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/voix-deau-ou-quand-la-loire-se-soul%C3%A8ve/id115153894?i=1000540976754> & <https://aoc.media/opinion/2021/11/18/faut-il-remunerer-la-nature-pour-son-travail/>]

Tsing, A. L., Mathews, A. S., and Bubandt, N. (2019). Patchy anthropocene: landscape structure, multispecies history, and the retooling of anthropology an introduction to supplement 20. Current Anthropology. 60:20. doi: 10.1086/703391

27 octobre 2022 : semaine d'étude

**Événement ou comment penser ce qui ad-vient*

Fontaine, N. (2011). Kuesipan. Montréal, Mémoire d'encrier.

En ligne : <https://ici.tou.tv/kuessipan>

3 novembre 2022 : Habiter ?

Ferdinand, M. (2019). Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen. Paris, Seuil, pp. 51-68 (Chap. 1 : L'habiter colonial, une terre sans monde).

Giroux, D. (2019). Généalogie du déracinement. Enquête sur l'habitation postcoloniale. Montréal, PUM, pp. 7-14 (Introduction).

En ligne : <https://uottawa.academia.edu/DalieGiroux>

+

Stillman, S. (2021). The Migrant Workers Who Follow Climate Disasters. *The New Yorker*, Nov 8 issue.

<https://www.newyorker.com/magazine/2021/11/08/the-migrant-workers-who-follow-climate-disasters>

10 novembre 2022 : Envisager. Depuis...

Onimus, J. (2017). Qu'est-ce que le poétique? Montréal, Poesis, pp. 1-56

Morizot, B. (2019). Ce mal du pays sans exil. Les affects du mauvais temps

qui vient. Critique, 860-861, 166-181.

<https://doi.org/10.3917/criti.860.0166>

+

2020. Feral Atlas. The More-Than-Human Anthropocene. Edited by Anna L. Tsing, Jennifer Deger, Alder Saxena Keleman and Feifei Zhou, Stanford University Press.

En ligne : <https://feralatlant.org/> & -> <https://www.youtube.com/watch?v=vVMrLLU630>

17 novembre 2022 : Individuation.s

*Faire corps, devenir soi...

Citton, Y. (2012). 1. Qu'est-ce qu'un geste ?. Dans : Y. Citton, Gestes d'humanités: Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques (pp. 27-58). Paris: Armand Colin.

En ligne : <https://www.cairn.info/--9782200279714-page-27.htm>

Arènes, A., Grégoire, A. & Aït-Touati, F. (2019). *Terra Forma. Manuel de cartographies potentielles*, Paris, Éditions B42. Introduction : « Habiter parmi les vivants », pp. 3-18.

En ligne : <http://s-o-c.fr/index.php/object/terraforma/>

+

Family romance, LLC, de Werner Herzog. États-Unis, 2019. 111 min.

En ligne : <https://mubi.com/films/family-romance-llc>

En savoir plus :

Japan's rent-a-family industry, New Yorker, July 30th, 2018

En ligne : <https://www.newyorker.com/magazine/2018/04/30/japans-rent-a-family-industry>

24 novembre 2022 : Avoir le prochain mot...

*Sorcelleries ou comment travailler au désenvoûtement

STÉPANOFF, Charles, 2020. *Voyager dans l'invisible. Techniques chamaniques de l'imagination*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

+

Un monde plus grand, de Fabienne Berthaud. France, 2019. 160 min.

En savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=8UUtan9aLTY>

1 décembre 2022 : (Bri)collages étudiant.e.s

Ressources supplémentaires :

Guarasci, Bridget, Amelia Moore, and Sarah E. Vaughn. 2018. "Citation Matters: An Updated Reading List for a Progressive Environmental Anthropology." Teaching Tools, Fieldsights, December 3.

En ligne : <https://culanth.org/fieldsights/citation-matters-an-updated-reading-list-for-a-progressive-environmental-anthropology>

[un podcast existe, qui discute la fabrication d'une telle liste : Bean, Benjamin. 2018. "Roundtable Discussion: Reading List for a Progressive Environmental Anthropology." AnthroPod, Fieldsights, December 17. <https://culanth.org/fieldsights/roundtable-discussion-reading-list-for-a-progressive-environmental-anthropology>

(2021). *Les pensées de l'écologie. Un manuel de poche*, Paris, Wildproject.

Les possédés et leurs mondes :

<https://www.youtube.com/channel/UCb5YUvJjEpeGBvmFOUasKoA>

POLITIQUE CONCERNANT LA PRÉSENCE EN CLASSE, LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX ET LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Politique concernant la présence en classe, la qualité de la langue et les retards dans la remise des travaux

La présence en classe est nécessaire pour bien réussir le cours.

Vous serez jugés sur la qualité de la langue, alors prenez les moyens nécessaires pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc. Vous pouvez être pénalisés entre 5 % et 15 % selon les indications du professeur.

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. *Les retards non autorisés seront pénalisés.* Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Les étudiantEs excuséEs d'un examen doivent écrire un examen différé, sauf dans le cas d'un changement de pondération offert par le professeur. Le professeur peut refuser d'offrir un examen différé et, au lieu, offrir un changement dans la pondération des travaux qui restent dans le cours, pourvu que (i) ce changement de pondération est expliqué dans le syllabus et (ii) il satisfait à la règle du 25 pour cent (règlement scolaire 9.0) et à la règle de l'examen final.

L'étudiantE doit compléter le formulaire de demande DFR pour tout examen, y compris les examens de mi-session. Le formulaire se trouve en ligne à l'adresse suivante : <https://sciencessociales.uottawa.ca/etudiants/premier-cycle-formulaires>. Une fois le formulaire complété et les pièces jointes ajoutés (ex. : certificat médical), il sera envoyé automatiquement à l'unité qui offre le cours. La demande doit être envoyée dans les cinq jours ouvrables après la date de l'examen et doit satisfaire à toutes les conditions du Règlement scolaire 19.5 (<https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-scolaire-9-evaluation-des-apprentissages>).

Chaque jour/calendrier de retard entraîne une pénalité de 5%. Ceci vaut également pour les travaux qui seraient envoyés par courriel et, dans ce cas-ci, l'heure de réception du courriel par le destinataire est garante de l'heure de remise.

Nous vous conseillons d'aviser votre professeur le plus tôt possible si une fête religieuse ou un événement religieux force votre absence lors d'une évaluation.

Période de reprise pour les examens différés :

- Examens de mi-session (incluant quiz, tests et autres évaluations) :
 - **11 avril 2022**
- Examens finaux :
 - 4-8 juillet 2022**

Présence au cours

La présence à chaque séance est obligatoire. Vous devez vous présenter au début de la séance et, sauf en cas d'urgence, rester pendant toute la session.

Engagement en termes de temps

Pour bien réussir un cours de 3 crédits, les étudiants devraient s'attendre à consacrer au moins 6 heures par semaine à des travaux, des lectures et des études à l'extérieur de la salle de classe, pour un total de 9 heures par semaine en moyenne, par cours.

Attentes linguistiques

Ce cours est présenté en français. Toutes les interactions en classe, y compris les forums de discussion en ligne, et la rétroaction se dérouleront en français. Comme une partie de votre évaluation portera sur vos capacités linguistiques, il est recommandé de prendre les mesures appropriées pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, l'utilisation inappropriée des termes, etc. Vous pouvez être pénalisé jusqu'à 15 % pour des soumissions mal formulées, à la discrétion du professeur.

Appareils électroniques (portables, téléphones intelligents, etc.)

Sauf demande spécifique, veuillez vous abstenir d'utiliser des appareils électroniques pendant les cours, sauf pour la prise de notes, si nécessaire. Comme le temps disponible en classe est très limité, je vous demande de privilégier ce temps pour participer aux discussions en classe et à d'autres activités liées au contenu.

La participation active et l'engagement vis-à-vis du contenu et avec vos pairs contribueront à vous assurer de bonnes notes de participation ce semestre.

Travaux en retard

Tous les travaux doivent être soumis à la date et à l'heure prévues.

Toutes les soumissions en retard seront immédiatement pénalisées de 5%, avec un supplément de 5% pour chaque jour de retard, jusqu'à un maximum de 3 jours, y compris les week-ends. Après trois jours, vous recevrez une note de zéro (0 %).

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical dans un délai de cinq jours ouvrables après la date de l'examen ou de remise du travail, sinon la personne sera pénalisée.

La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Examens manqués et demandes de note différée

Toute absence à une évaluation sans raison valable entraîne la note « 0 ». À partir de septembre 2022, selon le règlement académique I-9.5, les étudiants peuvent demander un seul différé par cours. Les étudiants souhaitant demander un différé doivent remplir le formulaire de note différé et soumettre la documentation pertinente dans un délai de 5 jours suivant l'évaluation. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison. Les étudiants dont la demande sera acceptée devront passer une évaluation différée à une date ultérieure.

L'examen final différé pour le trimestre d'automne 2022 aura lieu entre 19 au 25 février

2023.

IMPORTANT : Tous les examens finaux différés des cours à la Faculté des sciences sociales, à l'exception des cours ECO et de SVS 3505 et SVS 3515, auront lieu le trimestre prochain (veuillez consulter la page web des Dates importantes et échéances scolaires pour connaître les dates spécifiques).

L'étudiant.e doit compléter le formulaire de demande DFR pour tout examen, y compris les examens de mi-session. Le formulaire se trouve en ligne : les formulaires de premier cycle de la Faculté des sciences sociales. Une fois le formulaire complété et les pièces jointes ajoutés (ex. : certificat médical), il sera envoyé automatiquement à l'unité qui offre le cours.

La demande doit être envoyée dans les cinq jours ouvrables après la date de l'examen et doit satisfaire à toutes les conditions du Règlement scolaire I-9.5 (Règlement académique I-9 – Évaluation des apprentissages).

La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Échec au cours – EIN (F) :

En vertu de l'article 10.6, l'étudiant est mis en échec lorsqu'il n'a pas accompli une ou des évaluations identifiées comme étant obligatoires dans le plan de cours approuvé par l'unité scolaire. Selon la politique établie par l'École, une ou des évaluations identifiées comme étant obligatoires concernent soit : un ou plusieurs examens (mi-session, final) ou tout autre travail (quiz, tests, exposés, travaux de recherche, etc.) valant 15% ou plus de la note finale.

A noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec.

Politiques institutionnelles

Droit de propriété intellectuelle du contenu de cours

Le matériel que vous recevez pour ce cours est protégé par le droit d'auteur et ne doit être utilisé que dans le cadre de ce même cours. Vous n'avez pas la permission de diffuser ce matériel de quelque façon que ce soit, y compris le téléversement vers un site Web ou une application mobile. Le matériel inclut, mais ne se limite pas à, toutes notes de cours fournies par le professeur, ses présentations Powerpoint et tout enregistrement du cours que vous pourriez détenir.

Si vous désirez des clarifications, veuillez s'il vous plaît consulter votre professeur.

© [Nom de l'instructeur] Tous droits réservés.

Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa

Tout étudiant a le droit d'exiger qu'un cours se déroule dans la langue utilisée pour le décrire dans l'annuaire (Règlement académique I-2).

Tout étudiant a le droit de rédiger ses travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de son choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence.

Prévention de la violence sexuelle

Si vous vous sentez en danger, appelez le 9-1-1 ou contactez les Services de protection du campus au 613-562-5411.

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyber agressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiel, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte.

INCLUSION

L'Université d'Ottawa souhaite être une institution inclusive et équitable qui participe activement au bien-être de ses étudiants, de son personnel et du corps professoral. Elle s'engage à éliminer les obstacles à l'inclusion des étudiants en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario. Selon le Code, toute personne a droit à un traitement égal en matière de service, de logement, de contrat, d'association personnelle et d'emploi, sans discrimination fondée sur les motifs suivants: « la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, l'âge, l'existence d'un casier judiciaire (ne s'applique qu'à l'emploi), l'assistance sociale, l'état matrimonial, l'état familial, un handicap ».

Le Bureau des droits de la personne de l'Université d'Ottawa ajoute que « bien que le terme discrimination ne soit pas défini dans le Code, la discrimination est un traitement inégal en raison de la race, d'un handicap, du sexe ou de toute autre caractéristique personnelle. Elle peut prendre de nombreuses formes différentes et être exercée envers une personne ou un groupe ou, encore, être systémique ». Si vous avez subi du harcèlement ou de la discrimination, vous pouvez consulter confidentiellement le Bureau des droits de la personne pour parler de votre situation et/ou pour porter une plainte formelle.

Les services suivants, offerts sur les campus de l'Université d'Ottawa, sont disponibles pour vous et vos pairs étudiants :

Le service de counselling de l'Université d'Ottawa, incluant du counselling individuel par un spécialiste du racisme anti-noir, Pierre Bercy.

Des Ressources pour/par la communauté noire , le Centre pour les étudiant.e.s ayant une incapacité, le Centre d'expérience des étudiant.e.s Racisé.e.s et autochtones, le Centre de ressources des Femmes et le Centre de la fierté du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa.

Le comité étudiant sur l'anti-racisme (courriel : car.arc.uottawa@gmail.com).

Mashkawaziwogamig : Centre de ressources autochtones

Le Bureau des droits de la personne, incluant les politiques d'accessibilité.

DES RESSOURCES POUR VOUS

CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ - <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/mentor/fra/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRES

<http://www.sass.uottawa.ca/redaction/>

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

SERVICE DES CARRIÈRES - <http://www.sass.uottawa.ca/carrieres/>

Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permet de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

SERVICE DE COUNSELLING - <http://www.sass.uottawa.ca/personnel>

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants :

- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude.

SERVICE D'ACCÈS - <http://www.sass.uottawa.ca/acces/>

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdit , handicap visuel, probl mes de sant  physique prolong e, probl me de sant  mentale. Le Service d'acc s et la communaut  universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de d velopper et de maintenir votre autonomie ainsi que de r aliser votre plein potentiel tout au long de vos  tudes universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous est offert avec expertise, professionnalisme et confidentialit .

Si votre participation   la vie universitaire est compromise et que des mesures adapt es s'imposent (adaptation physique, mesures adapt es pour les examens, strat gies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire conna tre votre situation au service d'acc s le plus t t possible :

- en personne au centre universitaire, bureau 339;

- en ligne à www.sass.uOttawa.ca/acces/inscription;
- par téléphone au 613-562-5976.

ATTENTION À LA FRAUDE SCOLAIRE

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraudes est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeures permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse :

<http://www.sciencessociales.uottawa.ca/premier-cycle/vie-etudiante-appui-scolaire>.

Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse :

<http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/accueil.php>.

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante :

<http://www.uottawa.ca/gouvernance/reglements-scolaires.html#r72>
